



Si vous rencontrez un loup...



Gardez votre calme !

Observez le loup et, comme pour les autres animaux sauvages, maintenez une distance respectable. Si vous êtes mal à l'aise, reculez doucement sans perdre de vue l'animal. Ne vous enfuyez pas !



Si l'animal vous remarque, en règle générale, il s'en ira, laissez-lui le temps et la place pour le faire. Cette retraite aura lieu très souvent sans mouvement de panique, le loup s'éloigne par exemple en trottant doucement et, éventuellement, en se retournant à plusieurs reprises.



Si la situation le permet, prenez des photos, mais ne poursuivez pas l'animal.



Ne nourrissez l'animal sous aucun prétexte. Ne l'attirez pas, sinon il pourrait ne plus être prudent !



Les jeunes loups sont souvent plus curieux que les loups adultes. Si, contre toute attente, un animal venait à vous suivre, arrêtez-vous. Montrez le plus d'assurance possible. Plutôt que de vous éloigner de lui, avancez vers l'animal. Faites du bruit et essayez de l'intimider, par exemple en vous grandissant, en agitant les bras ou un vêtement, en lui criant dessus ou en lançant des objets.



Si cela peut vous rassurer, vous pouvez emporter avec vous une bombe lacrymogène au poivre ou un sifflet.



Si vous êtes accompagné(e) d'un chien, gardez-le en laisse ou faites en sorte qu'il reste près de vous. Sinon, adoptez la conduite décrite précédemment.

Les mêmes règles de comportement s'appliquent si vous rencontrez plusieurs loups.

Interlocuteurs locaux et transmission d'informations sur le loup :

Conseillers en loup :

Vous trouverez leurs coordonnées sur www.wolfsbuero.nlwkn.niedersachsen.de
➤ Wolfsberaterinnen und Wolfsberater



Conseillers en loup

Questions générales sur le loup :

Portail du loup du ministère de l'Environnement de Basse-Saxe (B-S)
www.der-wolf-in-niedersachsen.de



Portail du loup

Office du loup du NLWKN :

www.wolfsbuero.nlwkn.niedersachsen.de
wolfsbuero@nlwkn-h.niedersachsen.de
Tel.: +49 511/3034-3034



Office du loup

Signalement de loups ou d'empreintes :

Conseillers en loup (voir ci-dessus) ou la Landesjägerschaft Niedersachsen e.V.
wolf@ljn.de (Association des chasseurs de B-S)
Tel.: +49 511/530430



Mentions légales

Éditeur et références :

Niedersächsischer Landesbetrieb für Wasserwirtschaft, Küsten- und Naturschutz (NLWKN) – protection de la nature –
Göttinger Chaussee 76 A, 30453 Hannover
naturschutzinformation@nlwkn-h.niedersachsen.de
Tel.: +49 511/3034-3305
www.nlwkn.niedersachsen.de ➤ Naturschutz ➤ Veröffentlichungen
<http://webshop.nlwkn.niedersachsen.de>

1re édition 2016

Textes et maquette : Office du loup, Dr. A. Frech, P. Schader
Photos de loups isolés : J. Borris, photos de meutes : S. Koerner
Illustration : B. Pott-Dörfer



Niedersächsischer Landesbetrieb für Wasserwirtschaft, Küsten- und Naturschutz



Le loup est de retour en Basse-Saxe

Informations et conseils sur la conduite à tenir



Niedersachsen



De retour par ses propres moyens

Pendant longtemps, on a cru que le loup était une espèce qui avait disparu d'Allemagne – il vit maintenant à nouveau en Basse-Saxe. Mais ses conditions d'existence ont changé : la population humaine est plus dense et les routes traversent les paysages exploités avec une intensité croissante.

Le retour du loup impose à tous une tâche importante : vivre ensemble pacifiquement.

Le land de Basse-Saxe souhaite renforcer l'acceptation du loup, afin de lui permettre de cohabiter avec l'Homme. Car l'avenir du loup dépend essentiellement d'une juste perception de ce qu'il est : un animal sauvage qui fait partie de la biodiversité et participe ainsi à l'équilibre naturel.



Le loup est sous notre protection

La législation européenne compte le loup parmi les espèces strictement protégées, ce qui correspond aussi au statut le plus protégé en Allemagne. Car, tout comme avant, il s'agit d'une espèce rare, dont la survie sous nos latitudes est loin d'être assurée. Les loups ne doivent donc être ni tués ni blessés. Néanmoins, comme dans nos rapports avec les autres animaux sauvages, c'est la sécurité de l'Homme qui prime.

Dans toute la Basse-Saxe, des conseillers bénévoles spécialistes du loup, nommés par le land, agissent localement pour favoriser la bonne cohabitation de l'Homme et du loup. Vous trouverez leurs coordonnées au verso.

Portrait du loup européen

Traits caractéristiques : hauteur des épaules de 60 à 90 cm. Son pelage est gris brun avec l'extrémité des poils noire. La partie située sous le museau est blanche, le bout de la queue est noir.

Meute : les loups vivent au sein d'une communauté familiale composée des parents, de jeunes loups d'un an, et de louveteaux. En liberté, il n'y a généralement pas de hiérarchie disputée, les parents étant reconnus comme l'autorité naturelle.

Reproduction : la période d'accouplement se situe entre fin février et début mars ; la gestation dure 63 jours ; une portée compte de 4 à 6 petits. Les louveteaux naissent fin avril - début mai et sortent pour la première fois de la tanière vers 3 semaines. Ils atteignent leur maturité sexuelle au bout de 22 mois.

Nourriture : constituée surtout d'animaux sauvages tels que cerfs, biches et sangliers, rarement de plus petits mammifères, aussi les animaux d'élevage, comme le mouton, la chèvre, en cas d'accès facile. Pour limiter les risques ou empêcher les attaques de troupeaux, certaines règles de protection doivent être appliquées.

Extension : les jeunes partent lorsqu'ils ont entre 11 et 22 mois, de sorte que la meute ne s'agrandit pas. Certains jeunes essaient de s'implanter aux alentours, d'autres s'éloignent de plusieurs centaines de kilomètres.

Territoire : sa taille dépend de la concentration en animaux chassés. En Europe centrale, la superficie d'un territoire de loups varie entre 150 et 350 km², chaque territoire étant occupé par une seule famille. C'est pourquoi la concentration des loups sur un territoire donné ne peut pas dépasser la taille d'une meute.



L'Homme et le loup

En principe, le loup ne représente aucun danger pour l'Homme. Normalement, les animaux s'éloignent à l'approche des humains, même si les jeunes loups peuvent se montrer plus curieux que les animaux adultes. Le loup n'associe pas les voitures et les maisons aux hommes et, de ce fait, ne les perçoit pas comme une menace.

Les loups se déplacent aussi dans les zones habitées qu'ils considèrent comme faisant partie de leur espace de vie – surtout au crépuscule et la nuit, lorsqu'ils sont moins dérangés par les hommes, parfois aussi le jour. Même sur un territoire occupé par des loups, on peut continuer de se déplacer librement.

Mais attention : qui nourrit des loups, habitue les animaux à une source de nourriture facile. Ils peuvent alors devenir envahissants, voire dangereux. **Donc, ne jamais nourrir les loups !**

Dans les zones peuplées par les loups, les déchets contenant des aliments doivent être stockés dans des containers bien fermés, pour ne pas constituer une source de nourriture involontaire.

Par le passé, les animaux enragés pouvaient aussi devenir dangereux, mais, depuis 2008, l'Allemagne est reconnue exempte de rage.

Parlez du loup également à vos enfants. Les conseils de comportement pour les adultes s'appliquent aussi à eux.

En se promenant avec un chien dans des zones où vivent les loups, le chien doit rester sous votre contrôle, comme toujours en pleine nature, afin qu'il obéisse tout de suite à votre appel. Un chien non surveillé risque d'être attaqué par des loups, parce qu'ils pourraient le prendre pour un loup intrus qui veut envahir leur territoire.

Chez les loups, le hurlement sert à communiquer avec leur meute. Cela n'indique aucun danger pour l'Homme.

